



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°16/2022

En séance du 31 août 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. CŒUR D'ORSIÈRES : POINT DE LA SITUATION SUR LE PROJET

Le bureau GAME présente l'avancement des travaux et la situation actuelle par rapport au budget du secteur Châble.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ Fiora Michel pour la création d'une cave enterrée à Saleinaz▪ Tissières Catherine et Xavier pour l'agrandissement d'un chalet existant à Champex-Lac▪ Baume Xavier, Chloé et Mathieu pour la réfection de la toiture à Soulalex▪ Abbet Ariane et Benoît pour la création d'une pergola à Orsières▪ Amendola Annette et Eric pour la rénovation d'une habitation et de son extension à Prassurny▪ Tilbury Eric pour la création de deux portes-fenêtres à Praz-de-Fort▪ Marquis Justin pour la modification de la grange et réfection de la toiture à Reppaz▪ Lovey Philippe pour l'agrandissement d'un dépôt existant à Chez-les-Reuses▪ Fontana Alexandra pour la création d'un escalier extérieur à La Fouly▪ Reybier Raphaël pour la transformation d'un hôtel-restaurant en résidence principale
Demande de préavis	<ul style="list-style-type: none">▪ Voutaz Murielle pour la rénovation d'une grange en résidence principale à Soulalex▪ Maurer Jean-Jacques pour la rénovation d'une grange en résidence principale à Somlaproz▪ Schenk Jacqueline pour l'agrandissement d'un chalet existant à Praz-de-Fort
Dossier traité par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Swisscom Broadcast AG pour la transformation d'une installation de communication mobile
Aide à la rénovation	<ul style="list-style-type: none">▪ Murisier Marcel pour la réfection de la toiture et l'isolation des façades à Orsières▪ Rossier Pierre pour la transformation d'une grange en habitation à Issert
Aménagement du territoire	Le Conseil valide le rapport de synthèse du Plan directeur intercommunal (PDi). Cet outil définit le développement spatial souhaité et assure la coordination des activités qui ont des effets sur le territoire à l'échelle régionale.



3. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

Nomination - Chef d'équipe	Suite au départ à la retraite du titulaire, le Conseil décide de nommer M. Patrice Sarrasin au poste de Chef d'équipe dès le 1 ^{er} décembre 2022.
Ecole de Podemainge - conciergerie	A l'issue de sa période d'essai, le Conseil décide de nommer définitivement M. Jérémy Bigler au poste de concierge de l'école de Podemainge.
Assainissement du stand de tir 50m	Le Conseil adjuge les travaux à l'entreprise Charly Lovey SA pour Fr. 97'535.- HT.

4. DIVERS

Agrandissement du local du feu	Le Conseil adjuge le mandat d'étude du projet aux entreprises : - Thétaz Ingénieurs civils SA : Fr. 20'000.- - Bureau TECSA : Fr. 13'070.- - Lattion & Associés : Fr. 9'600.- - JM Etude Bois Sàrl : Fr. 12'500.-
Manifestations	Le Conseil valide les modifications suivantes au calendrier des manifestations : - Bal de l'Amitié : 10 décembre 2022 au lieu du 27 août 2022 - Concert de Noël de la fanfare Edelweiss : 17 décembre 2022 au lieu du 11 décembre 2022
CREPA	Une conférence sur le thème "Jouer sa part dans la transition énergétique" aura lieu le jeudi 24 novembre 2022 à l'Aula de La Proz.

Séance levée à 20h30

Orsières, le 7 septembre 2022

L'Administration communale